

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2023-07/47C

Objet : COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU BUREAU.

L'an deux mille vingt-trois, le 05 juillet, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	27
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	20		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Danielle CULAT, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Myriam DARDENNE donne pouvoir à Robert OLIVE
Jean GAUZE donne pouvoir à Jean ROMEO
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Dominique ANDRAULT
Marie-Claude PADROS donne pouvoir à Nathalie PINEAU
Angèle PEREZ donne pouvoir à Ange GARCIA
Pierre ROSSIGNOL donne pouvoir à Manon SABARDEIL
Suzanne SICARD donne pouvoir à Thierry SOLDÀ

Absents excusés : Joëlle CANAVY, Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Pascale GUICHARD, Thierry LOPEZ, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Katia ROMAGOSA, Thierry SIRVENTE, Jean-Jacques THIBAUT.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 28 juin 2023

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-06/17C en date du 3 juin 2020 portant délégations accordées au Bureau et au Président,

Considérant qu'il y a lieu de rendre compte des délibérations du Bureau qui sont intervenues depuis la dernière séance du conseil communautaire.

↳ **DONNE** lecture des délibérations suivantes :

12 avril 2023	2023-04/35B	• Décision sur l'eau.
	2023-04/36B	• Modification du tableau des effectifs.

	2023-04/37B	<ul style="list-style-type: none">• Avenant n°4 au contrat de livraison d'eau brute en gros conclu avec l'ASA à l'aval de la retenue de Villeneuve de la Raho.
<u>12 avril 2023</u>	2023-04/38B	<ul style="list-style-type: none">• Abrogation de la délibération n°2020-09/36B prévoyant le maintien du régime indemnitaire pour les absences liées à la covid 19.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

